

Lotissement "Le Pont d'Oully"

Permis d'aménager n° 014 487 19 00001 accordé le 24 Juillet 2019
et Permis d'aménager modificatif n° 014 487 19 00001 M01 accordé le 14 Mai 2020



LOT n°
10

Superficie totale : 742 m²

Cadastre : AB n°428 et 429

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

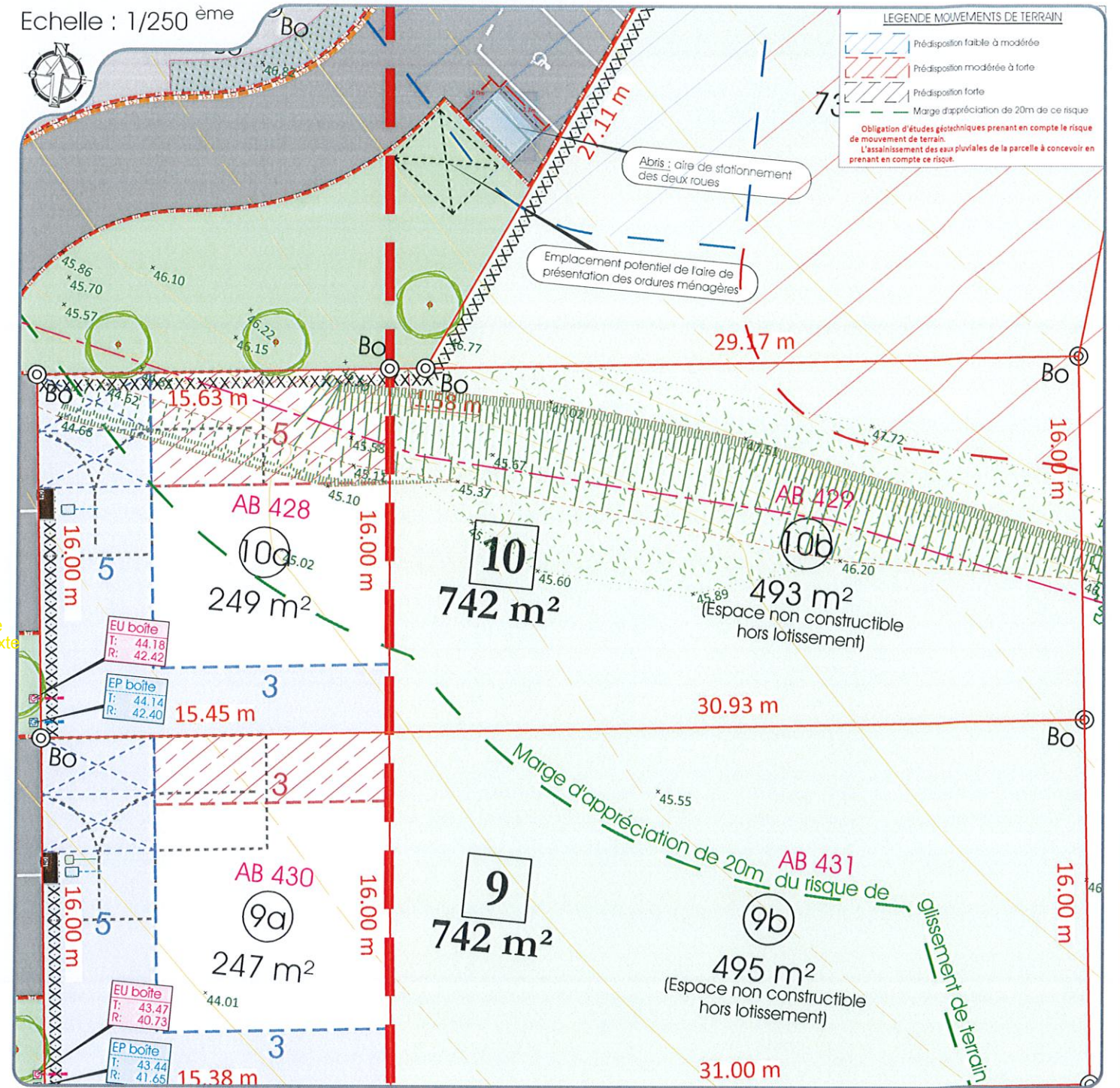
AB 428 : 2a 49ca
AB 429 : 4a 93ca

Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, cogérant de la Selarl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 14130 Pont l'Evêque, atteste avoir procédé au bornage du lot mentionné sur ce document selon les distances y figurant et en présence des propriétaires. La superficie réelle telle qu'elle est également précisée.



Etabli à Pont l'Evêque, le 24 Juillet 2020
Guillaume DOLIGEZ
Géomètre Expert

Modifications	Date	Etabli par
A	Création	11.04.2019 JoH
B	Modification	20.02.2020 JoH
C	Modification	09.07.2020 JoH
D	Modification	24.07.2020 JoH



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Application cadastrale
- Périmètre des lots
- Zone non oedificandi et cote de recul
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul
- Zone humide
- Servitude de passage de réseaux enterrés
- Talus de récupération du terrain naturel après réalisation de la voirie. Pente de l'ordre de 2H/IV (50%)
- Accès véhicule interdit
- Emplacement indicatif ou imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)
- Gabarit de retournement de véhicule léger, en zone constructible, possibilité de garage ou de Carport
- Orientation du faîtage principal
- Cote parcellaire (en mètres)

LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

- Enrobé noir (chaussée, stationnement)
- Enrobé noir (travaux, accès)
- Marquage résine pépite
- Espaces verts

LEGENDE BRANCHEMENTS

- Boîte de branchement à passage direct
- Boîte de branchement Eaux Usées
- Coffrets électriques
- Citerneau eau potable
- Regard télécom

LEGENDE MOUVEMENTS DE TERRAIN

- Prédisposition faible à modérée
- Prédisposition modérée à forte
- Prédisposition forte
- Marge d'appréciation de 20m de ce risque

Obligation d'études géotechniques prenant en compte le risque de mouvement de terrain. L'assainissement des eaux pluviales de la parcelle à concevoir en prenant en compte ce risque.

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en Octobre 2017